

PME & REGIONS

Valgo s'apprête à extraire les polluants perfluorés de l'eau

 INNOVATEURS

Claire Garnier

Spécialiste de la revitalisation des sites et sols pollués, Valgo a obtenu en juin la validation par l'Institut national de la propriété industrielle d'un brevet européen qui protège sa solution innovante visant à extraire de l'eau les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS), appelées « polluants éternels ». C'est la première source d'exposition humaine à ces composés classés comme « potentiellement cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques » par l'Agence européenne des produits chimiques.

« Ces substances présentent des niveaux élevés d'imprégnation dans le sang chez les habitants de tous les pays de l'OCDE et sont des perturbateurs thyroïdiens avérés, souligne Eric Branquet, membre du conseil de surveillance de Valgo, directeur d'Ecofield Consulting et expert environnement près de la cour d'appel de Paris. Ils se dégradent très lentement dans le milieu naturel car la liaison carbone-fluor, très stable, résiste à l'oxydation, aux UV et aux hautes températures. »

Ces composés perfluorés sont omniprésents dans les revêtements antiadhésifs destinés à la cuisson, certains vêtements contenant des imperméabilisants et antitaches, les produits d'entretien, les emballages, le papier, l'électronique...

Un additif naturel

Après avoir investi 2 millions d'euros en études et R&D avec des la-

boratoires canadiens et américains, Valgo affine sa solution sur un équipement pilote à Petit-Couronne, près de Rouen, où se situe son siège. Celle-ci repose sur un additif naturel attirant les PFAS, dont le nom n'est pas divulgué. « Dissous dans l'eau à traiter, cet additif se comporte comme une sorte d'éponge moléculaire à PFAS », explique Eric Branquet. Après introduction de bulles d'air dans le mélange, les composés perfluorés remontent à la surface avec l'additif. Une fois la mousse de surface écrémée, le concentré liquide contenant les PFAS peut être extrait.

« Notre solution permet de traiter de gros volumes d'eau avec des temps de traitement très courts, vante Alexandre Bertuzzi, responsable du développement de Valgo, qui a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 130 millions avec 700 salariés. C'est une alternative aux membranes filtrantes onéreuses et consommatrices d'énergie. » La société, qui cible en priorité les eaux des stations d'épuration, prévoit sa commercialisation auprès des collectivités à partir de la fin 2023 ou de début 2024.

C'est en 2019 que Valgo a commencé à plancher sur ces « polluants éternels », lorsque l'Etat l'a chargé de stocker temporairement les eaux d'extinction de l'incendie de l'usine Lubrizol, à Rouen. Celles-ci contenaient de gros volumes de mousses à forte teneur en PFAS (2 à 3 % par mètre cube). Découverts la même année par le grand public avec le film américain « Dark Waters », les PFAS

refont l'actualité en France.

Le 27 juin 2023, le ministère de la Transition écologique a publié un arrêté obligeant les installations industrielles classées protection de l'environnement (ICPE) à analyser vingt de ces substances perfluorées dans leurs rejets aqueux. C'est la transposition de la directive européenne imposant aux Etats la mise en place, avant le 12 janvier 2026, de mesures garantissant que les eaux de surface, souterraines et côtières respectent la valeur limite de 0,1 microgramme par litre, soit 250 fois plus faible que le seuil actuel. ■

Il a dit



« Dissous dans l'eau à traiter, cet additif se comporte comme une éponge moléculaire à PFAS. »

ÉRIC BRANQUET Membre du conseil de surveillance de Valgo

Photo Valgo



Valgo affine sa solution sur un équipement pilote à Petit-Couronne, en Seine-Maritime.

Photo Valgo

